



Illustre porte-croix, par qui notre bannière
N'a jamais en marchant fait un pas en arrière,
Un chanoine lui seul triomphant du prélat
Du rochet à nos yeux ternira-t-il l'éclat ?

(BOILEAU, *le lutrin*, chant IV)

Qui a inventé le *rochet* ? Je ne parle pas du vêtement ecclésiastique, sorte de veste courte à manches étroites, que portent notamment le pape et les cardinaux, et dont parle Boileau dans le quatrain ci-dessus. Mais qui a inventé la roue crantée, qui ne peut tourner que dans un sens ? Mécanisme simple à comprendre dont vous pouvez voir ici une animation [ici](#) 

Les anglo-saxons, qui n'en ont jamais été à une annexion près en géographie comme en sciences, prétendent que le «pawl and ratchet mechanism» aurait été breveté en 1863 par un certain J.J. RICHARDSON. En réalité, une idée aussi simple ne peut que remonter aux mécaniciens de l'antiquité, et de fait on la trouve déjà mentionnée chez Philon de Byzance, un ingénieur grec du III^e s. av. J.-C.

Que se passe-t-il si on essaie de faire tourner le rochet dans l'autre sens ? Ça bloque... et si on insiste, ça casse ! C'est pourquoi il semble parfaitement opportun de décerner au Vatican le titre de CO-INVENTEUR du rochet ; c'est là ce qu'a saisi Boileau dans son *Lutrin* :

Illustre porte-croix, par qui notre bannière
N'a jamais en marchant fait un pas en arrière...

mais que n'ont pas compris les protestants qui se sont réjouis de la mise au point du dicastère catholique sur les titres qui conviennent à la Sainte-Vierge. En effet, **Ineffabilis Deus**, c'est la constitution apostolique de Pie IX définissant ex cathedra le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, promulguée en 1854. Elle affirme dogmatiquement :

« Nous déclarons, Nous prononçons et définissons que la doctrine qui enseigne que la Bienheureuse Vierge Marie, dans le premier instant de sa Conception, a été, par une grâce et un privilège spécial du Dieu Tout-Puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée et exempte de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et par conséquent qu'elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles. »

Est-il possible en théologie catholique de revenir en arrière sur ce dogme ? Pas plus que de faire tourner le rochet dans l'autre sens. Si Marie fut *exempte de toute tache du péché originel*, il s'en suit inéluctablement qu'elle occupe, comme le Christ lui-même, une place fondamentalement unique dans

l'histoire humaine, élevée au-dessus de tous les pécheurs, n'ayant jamais péché elle n'a jamais connu la corruption corporelle, la valeur de ses intercessions auprès de Dieu en notre faveur se situe incomparablement au-dessus de toutes les prières des saints. C'est ce qu'ont compris depuis longtemps les saints pères, les grands théologiens et les papes (enfin pas tous ☺), en affirmant son assomption, sa co-rédemption, et sa médiation universelle.

On aura beau jouer sur les mots, il faudra bien que le rochet avance d'un cran... ou bien qu'il casse.

Cet importun Léon, par un seul dicastère,
Du sacro-saint rochet le clic-clic fait-il taire ?

ÉPILOGUE :

La foi chrétienne se fonde sur des faits historiques, qui se sont réellement déroulés, et non sur des imaginations ou des révélations mystiques : Jésus-Christ fut mis en croix à Jérusalem devant toute une foule, il est mort et a été mis au tombeau ; mais le troisième jour il est ressuscité. Non seulement les onze apôtres ont été témoins de sa réapparition, mais encore plus de cinq cents personnes à la fois, ainsi que le résume Paul dans sa première épître aux Corinthiens :

« Or, je vous fais connaître, frères, l'Évangile que je vous ai annoncé, que vous avez aussi reçu, dans lequel aussi vous demeurez fermes, par lequel aussi vous êtes sauvés, si vous le retenez tel que je vous l'ai annoncé ; à moins que vous n'ayez cru en vain. Car je vous ai transmis, avant toutes choses, ce que j'avais aussi reçu, que Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures ; et qu'il a été enseveli,

et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les Écritures ; et qu'il a été vu de Céphas, ensuite des douze. Après cela, il a été vu de plus de cinq cents frères, en une seule fois, dont la plupart vivent encore jusqu'à présent, et dont quelques-uns aussi se sont endormis. Puis il se fit voir à Jacques, et ensuite à tous les apôtres. Et après tous, il a aussi été vu de moi, comme de l'avorton ; car je suis le moindre des apôtres, et je ne suis même pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Eglise de Dieu. »

À l'opposé, rien de tel ne peut être dit de la Vierge Marie, telle que l'a imaginée la tradition romaine : Personne n'a témoigné de sa mort et de sa supposée assomption ; personne n'a témoigné de sa virginité perpétuelle (au contraire, Matthieu, dans son saint évangile, rapporte que Joseph, son mari, ne la connut pas *jusqu'à* ce qu'elle eut enfanté son *premier-né* ; Marc rapporte d'ailleurs le nom des frères de Jésus, et mentionne ses sœurs).

L'Ancien Testament ne contient aucune prophétie relative à la co-rédemption, à la médiation universelle, ou à l'immaculée conception de Marie.

À l'évidence, la jeune fille juive Marie, descendante du roi David par son père Héli, mère de Jésus, a réellement existé ; elle a accepté de concevoir surnaturellement le Fils de Dieu sans avoir connu d'homme auparavant, elle a eu la douleur de le voir crucifié, puis la joie de sa résurrection. Tandis que la Vierge Romaine, séparée de l'humanité pécheresse dès sa conception, restée vierge dans les liens du mariage, enlevée au ciel après sa mort, n'est qu'un personnage de fiction. La piété et la dévotion des millions de croyants qui la prient ne

produisent pas pour autant le moindre élément de réalité dans sa légende dorée ; pas plus que la foi d'un nombre tout aussi impressionnant de musulmans ne donne aucune vraisemblance à l'ascension céleste de Mahomet sur le dos de la créature ailée al-Buraq.

Avouer s'être trompé en matière de foi religieuse est extrêmement humiliant, mais il n'y a pas de puissance contre la vérité, qui de gré ou de force finira par s'imposer. La prétention à l'infailibilité est le pire des pièges ; telle un mécanique rochet elle coupe toute possibilité de retour en arrière, de repentance, de rectification de l'erreur.

Errare humanum est, perseverare romanicum.

